



CRE n°1

Auteurs : M. BEAUJARD et Mme BOSCUS

Dest. : Membres du comité de pilotage

Date : 25/02/2021

Grand Site Natura 2000 « Garonne en Occitanie » Mise en œuvre du Document d'Objectifs

Compte-rendu synthétique du 2nd Comité de pilotage (COFIL)
à l'Hôtel du Conseil Départemental de Haute-Garonne, le 28 janvier 2021

Pièces jointes : *Liste des personnes présentes, diaporama, résultats des élections et retranscription écrite de la réunion*

Introduction :

Monsieur FABRE introduit cette réunion en remerciant l'ensemble des personnes participant à ce 2nd comité de pilotage du grand site Natura 2000 « Garonne en Occitanie », qu'ils soient présents en salle ou connectés en visioconférence. Après une brève introduction sur le travail mené le long de la Garonne, Madame FERNANDES prend la parole afin de clarifier les modalités de votes et invite les structures qui souhaitent porter leur candidature à se manifester. **Aucune nouvelle candidature en salle ni sur le Chat** n'est déclarée.

Elle rappelle la particularité du site Natura 2000 de la Garonne dont l'animation est portée et coordonnée par le SMEAG en partenariat avec des collectivités territoriales qui assurent l'animation territoriale. Les Président(e)s des 3 Comités de pilotage sont rappelés : Monsieur FABRE, Président de la Zone de Protection Spéciale « Vallée de la Garonne de Bousens à Carbonne » et de la Zone Spéciale de Conservation « Garonne, Ariège, Hers, Pique, Salat, Neste » et Madame COLOMBIE, Présidente de la Zone de Protection Spéciale « Vallée de la Garonne de Muret à Moissac ».

Monsieur SIMON, coordinateur de l'animation du grand site « Garonne en Occitanie » présente l'ordre du jour et débute le diaporama.

Ce compte-rendu synthétique est accompagné de la retranscription écrite de la réunion (30 pages) et de la présentation.

I. Contexte et bilan animation 2018-2021

1) Contexte (diapositives 8 à 16)

Après quelques rappels sur le dispositif Natura 2000 et ses outils, Monsieur SIMON rappelle que l'animation de ce grand site inclut 3 sites, 5 documents d'objectifs (DOCOBs), 6 structures et plusieurs instances de concertation et d'appui. Il rappelle que l'enveloppe globale FEADER/Etat s'est élevée de 2018 à 2020 entre 137 000 et 150 000€ pour l'ensemble du grand site, avec un complément de l'Agence de l'eau de 18 000 à 20 000€.

2) Exemples de contrats Natura 2000 mis en œuvre (diapositives 17 à 33)

Monsieur SIMON indique que 18 projets ont été accompagnés et 12 contrats ont été initiés pour un total de 220 510 € ce qui traduit la dynamique d'animation. Quelques exemples de contrats ont été présentés comme le contrat « 4 en 1 » avec le Conseil départemental de Tarn-et-Garonne, la restauration d'une roselière sur la commune de Grisolles, la reconversion d'une peupleraie en boisement diversifié porté par l'EARL Montfourcaud, la restauration d'une ripisylve portée par la SCEA Huguet ou encore la restauration d'un bras mort porté par le Syndicat Mixte Garonne Aussonnelle Louge Touch (SM GALT).

Madame SOULARD, animatrice du site de l'Hers et membre de l'association MIGADO présente ensuite les 2 types de contrats mis en œuvre sur le territoire de l'Hers : les contrats forestiers et agricoles. Après une rapide présentation d'une restauration de ripisylve sur un affluent de l'Hers, elle présente les 4 types de mesures agricoles disponibles pour les agriculteurs. Au total, 65 Ha ont été engagés dans ces mesures agricoles depuis 2018. L'animatrice présente ensuite deux contrats forestiers sur la gestion d'arbres sénescents et la restauration d'une ripisylve en centre-ville de Tarascon-sur-Ariège.

Madame NOBLE, animatrice du site de la Neste et membre de l'association AREMIP prend la parole afin de présenter à l'assemblée quelques difficultés dans le montage des contrats Natura 2000 notamment lorsque les contours d'un périmètre d'un site sont décalés (cas de la Neste) ou lorsque des données sont obsolètes. Elle souligne la difficulté de trouver le bon interlocuteur et le bon porteur de projet.

Monsieur FABRE ajoute qu'il est difficile de concevoir une animation d'un site avec un périmètre à côté de son lit mineur. Il souligne l'importance de cette problématique car ce sont des secteurs très intéressants en termes de biodiversité donc à prendre en compte, et qu'il est parfois difficile de faire évoluer les mentalités. Il indique qu'il est primordial d'informer et de sensibiliser les nouveaux élus avec des exemples concrets.

3) Assistance à évaluation d'incidences (diapositives 34 à 40)

Monsieur SIMON poursuit sur les évaluations d'incidences qui doivent être remplies par le porteur de projet dès qu'un projet est dans le périmètre d'un des sites. Depuis 2018, les animateurs ont été sollicités sur 28 projets par les services de l'Etat et les porteurs de projets.

Madame FALIP, membre du Conseil départemental de la Haute-Garonne précise que la collectivité a traité une vingtaine de dossiers en 2019 et 2020, la majorité des projets portant sur des travaux de réhabilitation et projets divers. Après une présentation de la carte des évaluations des incidences, elle évoque les freins identifiés comme l'obsolescence des données des DOCOBs.

Monsieur FABRE souligne encore une fois toute l'importance de sensibiliser les nouveaux élus afin qu'ils soient en veille lorsque des projets qui touchent des sites Natura 2000 émergent sur leurs communes. Il est indispensable qu'il y ait des échanges avec les élus et qu'ils sachent quelles sont les limites des sites Natura 2000. A titre d'exemple, un inventaire des zones Natura 2000 a été initié au Conseil départemental et a donné lieu à certaines surprises.

Monsieur SIMON poursuit sur l'amélioration des connaissances au travers du Groupe d'experts Oiseaux, piloté par le SMEAG avec Nature En Occitanie (NEO) en appui. Monsieur MATARIN, membre de NEO précise la composition de ce groupe d'experts (bénévoles, fédérations de chasse, OFB, LPO 31, NEO, Conseil départemental...) et indique qu'il a été sollicité douze fois dans le cadre d'évaluations des incidences. Il présente l'exemple d'un projet de photovoltaïque flottant à Martres-Tolosane qui a reçu un avis défavorable à l'unanimité suite aux retours de ce Groupe Oiseaux.

Monsieur FABRE remercie les acteurs de ce groupe pour le travail réalisé et évoque sa composition très variée et intéressante. Il souligne la difficulté de prendre en compte tous les projets sur un secteur défini et la nécessité d'élargir notre vision.

4) Communication (diapositives 41 à 46)

Monsieur SIMON poursuit sur la communication et présente les outils mutualisés (1 site internet dédié, 1 logo, 6 kakémonos, 3 lettres d'informations, 14 newsletters...). Il évoque les Jeudis Natura 2000 avec l'apparition d'une nouvelle édition tous les premiers jeudis du mois.

Monsieur FABRE ajoute que ce nouveau support résulte de la pandémie que nous connaissons actuellement et permet de communiquer et de mettre en valeur le travail réalisé sur le terrain, à distance. A présent, il serait souhaitable que ce site devienne un endroit ressource que les citoyens vont voir et pour cela, il faut lui donner de la visibilité et mutualiser le contenu avec toutes les structures porteuses.

Monsieur SIMON présente ensuite une action de sensibilisation avec le nettoyage des berges. Des actions similaires ont été réalisées sur les berges de la Neste. Monsieur SOUPERBAT, représentant du Pays des Nestes présente les opérations « rivière propre » menées en 2018 et 2019 sur les berges de la Neste et ayant permis de récolter un total de 2 350 kg de déchets. Madame SOULARD poursuit en présentant une opération similaire sur les berges du Salat : 5 km de berges, 70 bénévoles et 1,6 T de déchets récoltés. Une manifestation multipartenaire ayant abouti à la réalisation d'un film.

5) Cohérence, synergie et évaluation du dispositif (diapositives 47 à 52)

Madame FALIP poursuit en présentant les synergies entre l'animation Natura 2000 et les autres politiques publiques. Elle ajoute que l'animateur a un rôle important de veille territoriale, ce qui permet d'intégrer les enjeux Natura 2000 dans les projets et d'apporter de la cohérence entre les projets. Elle évoque l'exemple de Blagnac avec la volonté de réaliser une gestion intégrée (inventaire départemental des zones humides, Natura 2000, ENS) et le travail de coordonner l'ensemble.

Monsieur FABRE ajoute qu'il s'agit d'un projet ambitieux et très intéressant avec une réorganisation foncière et une volonté communale en termes de protection et préservation de la biodiversité. C'est le rôle des animateurs de trouver les bonnes solutions.

Monsieur SIMON présente l'évaluation de ce dispositif et insiste sur la troisième priorité qui est la révision des périmètres de sites Natura 2000 et des DOCOBs. A titre d'exemple, Madame NOBLE évoque une espèce végétale (la Myricaire) inscrite dans le DOCOB du site de la Neste et qui n'est pas retrouvée sur le terrain depuis 2008. Elle évoque également le périmètre de ce même site situé en dehors de son lit mineur. Madame SOULARD présente les démarches d'ajustements de périmètre initiées sur le site de l'Hers.

Après une diapositive présentée par Monsieur SIMON sur la répartition des jours dédiés à l'animation par thématique, il apparaît que l'apport financier de l'Agence de l'eau a permis de doubler les actions de communication en 2019. Des jours supplémentaires seraient à prévoir car de nombreuses actions restent encore à réaliser mais ceci témoigne d'une dynamique étant bien initiée sur le territoire.

Monsieur FABRE clôt cette séquence en remerciant l'ensemble des acteurs impliqués sur leurs territoires car même s'il reste beaucoup de choses à accomplir, un certain nombre a été réalisé sur le territoire. Il rappelle l'importance de nos actions en reprenant l'illustration du nettoyage des déchets qui de fait, ne se retrouveront pas à Bordeaux et dans l'océan, et notre responsabilité commune.

Monsieur BLANC revient sur les périmètres des sites en soulevant la problématique des zonages au niveau des confluences. Monsieur FABRE indique qu'il s'agit d'une question très intéressante d'où l'importance de savoir à qui s'adresser pour éviter qu'à terme, ce soit des zones blanches.

Sur le Chat de la salle virtuelle, Madame SAINT-AUBIN s'interroge sur les initiatives qui ont lieu en extérieur pendant cette période de Covid et s'il est possible d'en réaliser de nouvelles en 2021 et Monsieur BRAS s'interroge sur les opérations médiatiques menées en lien avec l'espace Natura 2000 qui est un espace très restreint. Monsieur FABRE souligne qu'un certain nombre d'initiatives sont déjà en cours et que l'objectif serait de réaliser une telle opération à l'échelle de la Garonne. Monsieur le Président poursuit sur les possibilités de réaliser ces opérations en période de Covid en indiquant qu'il est difficile de répondre à cette question au regard des actualités sanitaires très changeantes.

II. Elections des structures porteuses et des Président.e.s de COPIL

Après un rappel sur les droits de vote différents des participants selon les sites, les modalités de vote en salle et en visioconférence sont explicitées.

1) Elections de la ou des structures porteuses (diapositives 53 à 62)

Les résultats détaillés de l'ensemble des votes sont joints à ce compte rendu.

Après des remerciements sur la qualité de la présentation, Madame FERNANDES propose de procéder à un vote groupé. **Pas d'opposition en salle et sur le Chat : 98 favorables et 1 abstention.** Elle poursuit en évoquant la candidature du SMEAG qui va être présentée par Monsieur BEAUJARD.

Monsieur BEAUJARD, animateur historique du site Natura 2000 « Garonne en Nouvelle-Aquitaine » au SMEAG, présente la candidature du SMEAG, structure porteuse de l'animation en Nouvelle-Aquitaine et souligne donc la cohérence des actions menées à l'échelle du fleuve. Après quelques chiffres sur le bilan de l'animation menée depuis 2014, il développe le volet communication et sensibilisation en ajoutant qu'une opération de nettoyage des berges sur la commune de Lormont devait avoir lieu le 28 novembre 2020 à l'occasion de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets. Il souligne l'importance de la coordination entre les différentes politiques publiques portées par le SMEAG (SAGE et son volet zones humides, Plan Garonne...) et la cohérence de la candidature du SMEAG en tant que structure porteuse de l'animation globale.

Monsieur FABRE ajoute qu'il s'agit d'une candidature ensemblière et que le SMEAG est présent pour faire en sorte que chacun sur son territoire puisse agir. Il ajoute que l'objectif est de mieux coordonner l'ensemble avec une dynamique au niveau du SMEAG et un service dédié Natura 2000 qui interviendra sur les 2 sites avec cette logique ensemblière. Monsieur le Président souligne la transparence dans les actions menées du SMEAG et rappelle cette logique d'aller là où il y a un besoin et non de remplacer des acteurs sur le territoire mais bien de coordonner l'ensemble. C'est dans cette logique que le SMEAG est candidat pour poursuivre le portage de l'animation.

Madame FERNANDES remercie Monsieur le Président pour ces précisions et invite au vote groupé.

Les votes sont favorables à la poursuite du SMEAG en tant que structure porteuse de l'animation de la grand site « Garonne en Occitanie ».

2) Elections des Présidents (diapositive 63)

A présent, concernant le vote des Président(e)s, Madame FERNANDES rappelle la candidature de Monsieur FABRE pour la Présidence de la Zone Spéciale de Conservation « Garonne, Ariège, Hers, Pique, Salat et Neste » et invite au vote ;

Monsieur FABRE est reconduit dans sa Présidence du grand site de Garonne et ses affluents.

Concernant la candidature de Monsieur FABRE pour la Présidence de la Zone de Protection Spéciale « Vallée de la Garonne de Boussens à Carbonne », Madame FERNANDES appelle au vote ;

Monsieur FABRE est reconduit dans sa Présidence du site « Vallée de la Garonne de Boussens à Carbonne ».

Enfin, pour le vote de la Présidence du dernier site, Madame FERNANDES passe la parole à Madame COLOMBIE, candidate à la Présidence de la Zone de Protection Spéciale « Vallée de la Garonne de Muret à Moissac ».

Madame COLOMBIE introduit en évoquant son élection en tant que Conseillère Départementale en 2015 sur le Canton de Castelsarrasin et sa Présidence depuis 2018 du site « Vallée de la Garonne de Muret à Moissac ». Elle rappelle les nombreux contrats engagés sur ce site et sur ce département du Tarn-et-Garonne et

poursuit sur l'intérêt de Natura 2000 et la mise en œuvre d'actions concrètes pouvant être portées par différents acteurs. Elle ajoute que la politique Natura 2000 est complémentaire avec les autres politiques menées sur le territoire comme celle des ENS portée par le département. Madame la Présidente souligne le travail mené entre les services du Département et les animateurs Natura 2000 en faveur de la biodiversité et l'intérêt de concilier d'autres politiques publiques portées par le SMEAG comme le SAGE « Vallée de la Garonne » et son volet « Zones Humides ». Elle clôture ces quelques mots en évoquant son souhait de poursuivre la Présidence de ce site pour un second cycle d'animation.

Madame FERNANDES appelle donc au vote pour la Présidence de Madame COLOMBIE de la Zone de Protection Spéciale « Vallée de la Garonne de Muret à Moissac » ;

Madame COLOMBIE est reconduite dans sa Présidence du site « Vallée de la Garonne de Muret à Moissac ».

Arrivant au bout de cette séquence, Madame FERNANDES félicite Monsieur le Président et Madame la Présidente pour leurs élections ainsi que toutes les structures qui vont continuer à porter l'animation de ces 3 sites durant les trois prochaines années. Elle souligne l'aspect positif d'une telle confiance des acteurs du territoire et souhaite que cela se poursuive.

Monsieur FABRE remercie pour ces nouvelles présidences et ajoute qu'avec Madame COLOMBIE, ils sont respectivement Président et Vice-président du SMEAG, ce qui n'était pas le cas en 2018. Il remercie l'ensemble des acteurs sur le territoire qui porte cette politique Natura 2000 et souligne la volonté d'aller plus loin.

III. Perspectives d'animation 2021-2023

Monsieur SIMON reprend la parole afin de présenter les perspectives de ce second cycle d'animation qui sont dans la continuité du premier cycle. Il est prévu de poursuivre l'animation multi-acteurs et territorialisée autour d'actions coordonnées avec des moyens mutualisés. Pour l'animation 2021, plusieurs axes envisagés avec des contrats « prioritaires » sur les 3 sites, la révision des DOCOBs et des périmètres de sites, des actions de communication et sensibilisation à poursuivre, des synergies avec les autres démarches publiques et une approche transversale de l'ensemble de ces grands axes.

Il a été proposé à l'ensemble des membres du COPIL si ces perspectives d'animation pour le prochain cycle et les axes d'animation pour 2021 conviennent et a fait l'objet d'un vote ayant recueilli, **en salle 17 votes favorables et en ligne 66 favorables et 3 abstentions.**

Monsieur FABRE souligne le travail de Monsieur SIMON, animateur et coordinateur de ce grand site sur ces 3 années, qui quitte ses fonctions au SMEAG mais restera près de la Garonne. Il évoque toutes les actions menées et insiste sur l'appropriation de ce travail par chacun afin que nous nous sentions tous concernés. Il évoque l'importance de l'éducation des jeunes générations sur ces politiques environnementales mais également de la dimension sociale et économique qui ne peut être dissociée dans l'approche Natura 2000. Monsieur le Président remercie l'ensemble des participants d'avoir assisté à cette réunion et donne la parole à Madame FERNANDES pour conclure.

Madame FERNANDES conclut la séance en approuvant la question de la pédagogie et de l'éducation sur ces questions environnementales. Elle ajoute que depuis 20 ans elle travaille sur ces questions de biodiversité en lien avec Natura 2000 et qu'en 20 ans, de grands progrès ont opéré sur nos territoires. Elle présente ses félicitations pour le bilan réalisé et lève la séance.

Pour rappel, tous les documents du DOCOB de la Garonne en Occitanie sont téléchargeables sur le site ressources du SMEAG, www.lagaronne.com. Pour contacter le SMEAG : natura2000@smeag.fr, 0562727600

Vous pouvez également consulter le site internet dédié à l'animation du grand site de la Garonne en Occitanie : <http://garonne-midi-pyrenees.n2000.fr/>